



Date d'affichage : du 22 février au 7 mars 2017, 16 h

INFIRMIER AUXILIAIRE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE ET HYGIÈNE DU MILIEU (Centre de Santé Marie Paul Sioui Vincent)

***Veuillez prendre note que vous devez présenter votre CV à chacun des concours dont vous rencontrez les exigences**

Secteur :	Santé, Loisirs et Services sociaux
Supérieur :	Directeur adjoint à la Santé et à la Qualité
Lieu de travail :	Centre de Santé Marie Paul Sioui Vincent 40, rue Chef Simon Romain, Wendake, (Québec) G0A4V0

Statut :	Régulier à temps partiel, syndiqué
Horaire :	28 heures par semaine, avec une possibilité de faire jusqu'à 35 heures, selon les besoins <ul style="list-style-type: none">• À partir de 7 h30, au besoin lors des cliniques de prélèvements
Début :	Mai 2017
Salaire :	Entre 19,24 \$ et 26,89 \$ de l'heure

Accessibilité :

- 1- Aux employés réguliers du CNHW syndiqués SECNHW;**
- 2- Aux membres de la Nation huronne-wendat;**
* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 3- Aux employés temporaires du CNHW;**
- 4- À la population.**

Sommaire :

Le titulaire du poste prodigue des soins et des traitements infirmiers et médicaux auprès la clientèle en santé communautaire (soins à domicile, soins palliatifs et services courants). Il contribue à l'évaluation de l'état de santé du client et à la réalisation du plan de soins. Il prodigue des soins et des traitements dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie.

Il collabore au programme d'hygiène du milieu en fournissant des avis et des conseils. Il effectue des inspections sanitaires et collabore au suivi des recommandations auprès des instances concernées afin de gérer les risques pour la santé publique associés à l'environnement.

** Ce poste répond aux exigences d'Agrément Canada en matière d'amélioration continue de la qualité des services.*

Fonctions principales :

- Dispenser des soins et des services de qualité en lien avec le plan de soins et le plan thérapeutique infirmier;
- Collaborer au programme d'hygiène du milieu, et ce, conformément au plan d'action communautaire;
- Mettre en application le programme d'amélioration continue de la qualité/sécurité que sous-tend la démarche d'Agrément (Santé et services sociaux);
- Exécuter d'autres tâches spécifiques à son poste.

Exigences :

- Membre en règle de l'Ordre professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (une preuve doit être fournie annuellement à la direction) ;
- 2 années d'expérience à titre d'infirmier auxiliaire auprès de la clientèle à domicile ou des personnes en perte d'autonomie;



Avis de concours 2017-10

Date d'affichage : du 22 février au 7 mars 2017, 16 h

- Capacité à soulever un minimum de 15 livres et à fournir un certain effort physique;
- Maîtrise du français écrit et parlé;
- Expérience en soins palliatif (atout);
- Formation en hygiène et salubrité des aliments (atout) ou engagement à l'obtenir dans les semaines suivantes l'embauche;
- Connaissance de la culture Huronne-wendat (atout);
- Posséder un véhicule automobile ainsi qu'un permis de conduire valide.

Qualifications à acquérir en cours d'emploi :

- Applications : Clinibase et E-Clinibase;
- Hygiène et salubrité des aliments.

Qualités requises :

Autonomie, communication, relations interpersonnelles, discrétion et respect de la confidentialité, diplomatie, dynamique, écoute et empathie, esprit d'analyse, esprit critique, initiative, jugement, orienté résolution de problèmes, orienté client, prendre des décisions, sens de l'observation, sens des responsabilités, travail d'équipe.

La description de tâches détaillée est disponible en communiquant avec la Direction des ressources humaines aux coordonnées ci-dessous.

Les personnes intéressées à poser leur candidature devront faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation en y inscrivant le numéro du concours ainsi que leur diplôme et leur relevé de notes sous pli confidentiel à la Direction des ressources humaines avant la fin de l'affichage.

Conseil de la Nation huronne-wendat
Direction des ressources humaines
255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Ou par courriel à : rh@cnhw.qc.ca

SEULS LES CANDIDATS AYANT ÉTÉ RETENUS LORS DE LA PRÉ-SÉLECTION SERONT REJOINTS POUR LES ENTREVUES

Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences du poste seront retenues après évaluation. Aucune demande d'emploi reçue après la date et heure de la fin de l'affichage ne sera considérée.

Le candidat sélectionné pourrait devoir se soumettre à une enquête d'antécédents avant d'obtenir le poste. En déposant sa candidature pour un concours, la personne accepte que son nom soit diffusé publiquement advenant qu'elle soit celle ayant obtenu la meilleure évaluation.

Le Conseil de la Nation huronne-wendat se réserve le droit de rejeter toutes les candidatures reçues et de n'embaucher aucune personne, même celle ayant obtenu le meilleur résultat lors de l'entrevue pour le concours.